

L'éolien en danger par un carcan administratif trop lourd

Nicolas Wolf, président de France énergie éolienne, a réaffirmé lors du 3e colloque de France énergie éolienne du 18 octobre, le rôle que devait tenir la filière dans la transition énergétique... si toutefois, les pouvoirs publics lui en laissaient la possibilité.

Une énergie compétitive :

Une filière de 11.000 emplois en 2012, 7.000 mégawatts installés, 3 % de la production électrique nationale et un coût de production comparable à celui de l'EPR (82 €/mégawatt éolien et entre 70 à 90 € pour le futur EPR, source: rapport commission d'enquête du Sénat sur le coût réel de l'électricité).

L'avenir? 50.000 emplois à créer avec la réalisation des 25.000 mégawatts, objectif 2020 du Grenelle. 150 équipementiers identifiés. Ou encore des développeurs, des constructeurs comme Enercon: 500 emplois en France.

Mais une filière industrielle en péril :

Depuis deux ans, arrêt brutal dû à la régle-

mentation trop contraignante. Le potentiel de développement est menacé, les investissements sont ralentis voire gelés, des sous-traitants sont en difficulté.

Les recours contre les projets sont trop importants: 37 % des permis de construire sont attaqués (moyenne nationale, 50 % en Midi-Pyrénées). En France, le carcan administratif rallonge considérablement les délais de développement: 6,5 ans contre 2,5 ans en Allemagne.

Conséquences: 1.000 licenciements programmés au début 2013. Sans compter les emplois qui ne pourront pas être créés. En effet, au 1er semestre 2012: retard de 60 % par rapport à 2011 avec 196 mégawatts raccordés (contre 1.150 en 2010 et 875 en 2011).

Des parlementaires présents au colloque, messieurs Brottes et Desessard, ont insisté sur la nécessité de desserrer cet étau administratif, l'enjeu étant le développement territorial de régions économiquement défavori-

sées: « *Nous avons le devoir de réussir la transition énergétique, nous devons changer de modèle. Il faut avoir une vision à long terme...* »

Géraud Guibert, conseiller auprès de la Cour des comptes: « *La meilleure façon de tuer une filière est de multiplier les contraintes administratives.* » Jérôme Deflesselles, directeur du financement des ENR à la Sté Gale: « *Un mégawatt sur deux est financé par les banques. Pour atteindre le Grenelle, il faut multiplier par 6 les financements d'ici 2020. Or, les banques françaises ne suffiront pas à couvrir cet investissement nécessaire. Un discours et cadre administratif clairs permettraient de réaliser un tour de table des banques étrangères. Même pour les banques françaises, il est plus facile d'aller sur les marchés allemands ou américains où la réglementation est moins complexe.* »

Mellyn MASSEBIAU,
déléguée régionale Midi-Pyrénées
de France énergie éolienne